



Foire aux questions – 32^e Colloque d'Espace MUNI

Où a lieu le 32^e Colloque d'Espace MUNI ?

Le Colloque se déroulera dans une formule complètement virtuelle du 26 au 30 avril 2021. L'événement sera accueilli sur une plateforme en ligne développée spécialement pour l'événement. La plateforme sera accessible à partir d'un téléphone, d'un ordinateur ou d'une tablette munis d'une connexion à internet. Pour plus de confort, nous vous recommandons d'utiliser des écouteurs et de vous mettre dans un endroit calme.

Comment puis-je accéder à l'événement et à mes activités en ligne ?

Suite à votre inscription, vous recevrez, quelques semaines avant l'événement, un lien pour accéder à la plateforme événementielle ainsi qu'un mode d'emploi de la plateforme. Une fois dans l'interface, vous devrez entrer le mot de passe qui vous aura été envoyé et créer votre profil. Ensuite, dans l'onglet programme, sélectionnez votre activité et cliquez sur le lien pour accéder à la webdiffusion en direct. Ça y est vous y êtes !

Comment pourrais-je interagir avec les expertes et les experts invités ainsi que les personnes participantes ?

Espace MUNI s'est donné pour mission de vous faire vivre le Colloque comme si vous y étiez en présentiel. Nous avons mis tout en œuvre pour vous offrir des moments privilégiés et des outils efficaces pour que vous puissiez interagir et échanger, malgré la distance. Profitez des moments libres ou prévus à l'horaire pour enrichir votre expérience de réseautage et approfondir les thèmes présentés par les conférencières et les conférenciers invités ! Plusieurs façons s'offrent à vous :

- À tout moment, consultez le répertoire de l'événement et programmez une rencontre individuelle avec la personne de votre choix par visioconférence.
 - Participez à des cafés-discussion, des ateliers participatifs et de coconstruction pour contribuer à l'émergence de nouvelles pratiques ou pour vous inspirer de ce qui se fait ailleurs ;
 - Rencontrez et tissez des liens avec les autres congressistes dans un cadre ludique et festif en vous joignant au 5@7 le jeudi soir ;
 - Après les ateliers, restez connecté pour poursuivre les échanges avec les conférencières et les conférenciers* (*ne s'applique pas à tous les ateliers*) ;
 - Répondez à des sondages, votez et interagissez en direct lors des présentations ;
 - Participez aux discussions tout au long de l'événement sur le mur interactif.
- 



Est-ce qu'il est possible de partager mon accès avec une autre personne ?

Chaque personne participante aura son propre lien unique et son mot de passe pour entrer dans la plateforme afin de visionner les activités en ligne. Il sera donc impossible d'être plusieurs à regarder les conférences en même temps.

De plus, les personnes participantes devront créer leur profil sur la plateforme événementielle afin de faciliter le réseautage.

Enfin, nous tenons à vous rappeler qu'Espace MUNI est un organisme à but non lucratif. Votre inscription permet de soutenir notre mission et la pérennité de cet événement. Nous nous efforçons de proposer chaque année des tarifs accessibles et abordables pour toutes et tous.

Je ne peux plus participer à l'événement puis-je donner mon accès à une ou un collègue ?

La substitution d'une personne participante est autorisée, mais doit être confirmée par l'équipe d'Espace MUNI au moins 48 h avant le début de l'événement. Il est obligatoire de communiquer avec la responsable de l'événement :

Raphaëlle Devatine, coordonnatrice à la vie associative et événementiel
rdevatine@espacemuni.org

Est-ce que je peux me faire rembourser ?

Toute inscription annulée ne sera pas remboursée au-delà du 19 avril. Une participante ou un participant qui ne se présente pas à l'événement devra assumer l'entièreté des frais liés son inscription.

J'ai payé un parcours, mais je ne pourrais pas assister à toutes les activités, aurais-je accès au contenu que j'ai payé ?

Oui. Après le colloque, dès le 1er mai et jusqu'au 30 juin, la plupart des conférences et des ateliers seront disponibles en rediffusion. Pour y accéder, vous n'aurez qu'à vous reconnecter sur la plateforme de l'événement et cliquer sur le lien de la conférence ou de l'atelier que vous avez manqué ou que vous souhaitez revoir !

Je souhaite participer seulement à quelques activités sans payer un parcours, que puis-je faire ?

Après le colloque, dès le 1er mai et jusqu'au 30 juin, la plupart des conférences et des ateliers seront disponibles en rediffusion à la carte (moyennant des frais). Communiquez avec nous pour plus d'informations.

Je me suis inscrit(e), mais je n'ai pas reçu le lien pour me connecter à l'événement. À qui dois-je m'adresser ?



Avant toute chose, vérifiez dans votre vos pourriels. Si le courriel ne s'y trouve pas. Contactez Raphaëlle Devatine, coordonnatrice à la vie associative et événementiel à l'adresse courriel rdevatine@espacemuni.org

